

8 Société et Culture

Front social/Syndicat national des magistrats du Gabon (Synamag)

Les hommes en togas en grève dès lundi prochain

Frédéric Serge LONG

Libreville/Gabon

RÉUNIS en assemblée générale, hier après-midi, dans la salle d'apparat du Palais de justice de Libreville, les magistrats regroupés au sein du Syndicat national des magistrats du Gabon (Synamag) se sont prononcés de manière unanime en faveur d'une grève d'avertissement de 15 jours à compter du lundi 28 novembre prochain.

L'annonce fait suite à une série de rencontres avec leur ministre de tutelle et d'autres départements ministériels, après le dépôt, le 2 novembre



Photo :

dernier, d'un préavis de grève. Les hommes en toge disent reconnaître la bonne volonté manifestée par le garde des Sceaux, depuis sa récente nomination, pour donner satisfaction à leurs revendications, mais ne lui

concedent, malheureusement, pas de temps de grâce, en raison du principe de la continuité du service public. Les magistrats réclament, entre autres, la mise à la disposition de leurs collègues des tribunaux administratifs



Photo :

de Franceville et de Port-Gentil de locaux de travail, l'acquisition à leur avantage de l'immeuble de Batterie IV occupé actuellement par le ministère de l'Égalité des chances, les commandes des costumes d'audience et le

paiement de la Prime d'incitation à la performance (PIP).
« C'est une grève censée être dure pour attirer l'attention de l'Exécutif sur le traitement des jeunes magistrats. Nous sommes un pouvoir et méritons d'être respectés comme

tel. Si toutes ces revendications ne sont pas prises en compte à l'issue de ces 15 jours, nous nous retrouverons à nouveau pour décider de la conduite à tenir», a déclaré Justin Loundou, 1er vice-président du Synamag.

Toutefois, le service minimum va être assuré, assure-t-il, mais c'est la cadence habituelle de la tenue des audiences qui se retrouvera ainsi bouleversée. Peut-être en saura-t-on davantage ce même lundi 28 novembre 2016, début de la grève d'avertissement, où les membres du Synamag annoncent la tenue d'un point-presse, à 10 heures au Palais de justice.